



> EDITO

UNE SORTIE DE CRISE EN PERSPECTIVE

Depuis quelques jours, la situation liée à l'épidémie d'influenza aviaire que connaît le secteur de la Volaille Française tend à se stabiliser. Le mercredi 10 mai, le ministère de l'Agriculture annonçait dans un communiqué la baisse du niveau de risque et la levée de l'obligation de mise à l'abri des volailles sur une grande partie du territoire. Une période de reprise va pouvoir être envisagée sur les différentes zones touchées. De son côté, l'Association de Promotion de la Volaille Française travaille ses prochaines actions dans une dynamique de soutien à la filière et ses acteurs.

Christian Ragainne
Président de l'APVF

UN NOUVEL ESPACE DÉDIÉ AUX PROFESSIONNELS



Une nouvelle rubrique « Espace Pro » est disponible sur le site volaille-francaise.fr ! Un espace dédié aux professionnels dans lequel vous pourrez retrouver tous les documents d'adhésion, des outils de communication ainsi que des informations sur la filière.

Pour y accéder, il vous suffit de faire une demande directement sur le site en remplissant le formulaire : www.volaille-francaise.fr/espace-pro

> Découvrir l'espace pro

RENDEZ-VOUS LE 15 JUIN AU SALON RESTAU'CO

Cette année, c'est autour du sujet "Mon Restau Responsable" que s'articule le salon Restau'co. Plusieurs représentants de la filière avicole française seront présents pour accueillir les professionnels de la restauration et échanger avec eux sur les atouts de la Volaille Française.

SALON RESTAU'CO 2022

> En savoir plus

ARGUMENTAIRE COMMERCIAL : LES ACTIONS À VENIR



Découvrez les actions mises en place par l'Association de Promotion de la Volaille Française en 2022 : radio, presse professionnelle, actions commerciales, rencontres... tout est mis en œuvre pour encourager la reprise de la consommation et répondre collectivement aux différentes problématiques.

Le support sera bientôt disponible en versions papier et PDF.

ÉTUDE ROAMLER 2022 : LES RÉSULTATS ARRIVENT !

Pour la cinquième année consécutive, l'APVF a renouvelé son relevé linéaire permettant d'évaluer la présence du logo "Volaille Française" en GMS. Celui-ci est réalisé sur des produits à la coupe, en libre-service et transformés disponibles dans les enseignes de proximité, les supermarchés, les hypermarchés et hard discount. Les résultats de ce nouveau relevé vous seront communiqués très bientôt.



ACTUS FILIÈRE

>> OBLIGATION D'AFFICHAGE DE L'ORIGINE DES VIANDES EN RHD

Depuis le 1er mars, le décret concernant l'affichage obligatoire de l'origine des viandes servies dans la restauration hors domicile (cantines scolaires ou d'entreprises, restaurants...) est entré en vigueur. Une vraie victoire pour la filière avicole française qui lutte contre les importations.

Cette obligation offrira plus de transparence aux consommateurs et une traçabilité totale que le logo Volaille Française garanti déjà. L'affichage de l'origine des viandes en RHD est un moyen efficace pour mettre en avant et soutenir toute une filière.



S'INSCRIRE À LA NEWSLETTER

www.volaille-francaise.fr

